

3 questions à... Jérôme Hutin, auteur d'une exposition sur les arbres

« Les arbres répertoriés ne sont pas tous protégés »



Chaque fois qu'il en a la possibilité, Jérôme Hutin emmène avec lui son fidèle compagnon Kiki.

Jérôme Hutin photographie les arbres vénérables depuis vingt ans. Il a édité son premier livre "Les Arbres Vénérables" et a lancé un appel pour les faire classer au Patrimoine mondial. Il a aussi créé une exposition géante sur toile à découvrir du 14 au 23 octobre prochains.

Que présente cette exposition ?

C'est dans le Périgord que j'ai commencé à photographier les arbres historiques de la Liberté qui avaient été répertoriés par l'association Mathusalem. J'ai continué en France jusqu'en 1996, puis j'ai voyagé dans le monde entier. 20 grandes pho-

tos sur toile investiront à partir de jeudi et vendredi les murs de la commune. Une toile de 6 mètres sera accrochée sur l'église. Quand on me le demande, je vais l'installer. Il faut aussi que ce soit lié à des plantations d'arbres.

Pourquoi cet appel ?

Certains arbres sont répertoriés, ça ne veut pas dire qu'ils sont protégés. Au Japon, les vieux arbres sont classés "Trésor naturels nationaux". En Allemagne, ils sont "Monuments nationaux", en France aussi, mais la procédure de classement prend cinq ans ! A côté de cela, j'ai été horrifié de la pratique dite forestière en Colombie britannique,

en Californie, au Chili, en Tasmanie et en Nouvelle Zélande. Les vieilles forêts pluviales ne sont pas protégées et leurs vénérables arbres sont transformés en sciure pour le papier. Des lois existent, mais elles ne sont pas toujours appliquées.

Quels sont vos projets ?

J'aimerais arriver à créer une Fondation de l'arbre et de l'art car l'arbre, c'est aussi de l'art. J'ai aussi en projet des interventions pédagogiques. Enfin, mon premier livre intitulé "Les arbres vénérables de la planète" est épuisé ; j'aimerais le faire rééditer avant d'en préparer un autre sur les arbres du Périgord et de Corse.